

Introduction

Le Fonds de Démocratie et des Droits de l'Homme (DHRF) de l'Ambassade des Etats Unis à Lomé appuie les organisations locales, en leur accordant une subvention pour la réalisation des projets ayant pour but de promouvoir et de supporter l'instauration des institutions démocratiques, le pluralisme politique et les Droits de l'Homme au Togo. Il s'agira de projet réalisable à court terme et pouvant produire assez d'impacts.

Le Programme du Fonds de Démocratie et des Droits de l'Homme est géré par le Bureau Politique de l'Ambassade des Etats Unis à Lomé.

Critères d'éligibilité

Toutes les activités du Fonds de Démocratie et des Droits de l'Homme doivent avoir un lien substantif avec la promotion de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Le fonds de Démocratie et Droit de l'Homme encourage des activités ou projets qui luttent pour la promotion de:

- Formation pour le changement en droits civils ou politiques;
- Adhésion à l'état de droit à travers un accord cadre conduisant aux droits civils et politiques.
- Système électoral libre et démocratique
- Développement des principes démocratiques et institutions luttant pour la promotion des droits de l'homme.
- Augmentation de la participation des femmes et des groupes ethniques aux systèmes judiciaires et au processus politique.

Activité non éligibles pour le fonds

En général le fond de Démocratie et Droits de l'Homme n'est pas destiné à appuyer des activités continues ou des institutions de développement des organismes ou institutions étatiques à long terme même si les activités luttent pour la promotion de la démocratie et le droit de l'homme.

Le fonds ne peut être utilisé pour:

- influencer les résultats des élections
- appuyer les parties politiques
- former ou conseiller la police, les prisons, ou autres institutions ou forces pouvant donner la vigueur aux lois; les militaires; ou tous programmes de services secrets
- constructions d'immeuble et de bâtiments de toute sorte; achat de véhicules; bails, matériels et mobiliers de bureau, entretien des équipements, frais administratifs, salaires administratifs à long terme (un an)
- les conférences ou ateliers sans but ni objectifs précis; les projets de développement économique; et les droits sociaux et culturels ou l'assistance humanitaire

Montant de la Subvention

Le maximum octroyé est 25.000 dollars américains. Néanmoins la majorité des subventions tournent entre 10.000 et 15.000 dollars américains.

Les fonds ne peuvent être utilisés que pour les domaines d'intervention stipulés plus haut.

Procédure de Demande

Chaque proposition de projet doit comprendre:

- Un formulaire DHRF dûment rempli. Ce formulaire est disponible en Français ou Anglais.

Période de soumission

Les demandes sont reçues chaque année jusqu'au 31 décembre pour être prises en compte pour l'année fiscale en cours. Prière d'envoyer les demandes à sshlome@state.gov ou à l'adresse suivante:

**U.S. Embassy
Development Office
B.P. 852
Lomé, Togo**

Période de sélection

Normalement les subventions sont accordées en avril.

- Les projets doivent être terminés et tous les fonds dépensés dans l'année qui a obtenu une subvention.
- Des propositions de projets peuvent répondre valablement aux critères mais ne pas être sélectionnées.
- De même le montant de la subvention demandée pour un projet sélectionné peut ne pas être totalement accordé.

Questions?

Les intéressés peuvent envoyer un e-mail au Bureau de Développement à tous moment ou appeler le bureau pendant les heures indiquées en bas. Sur la base d'un rendez-vous avec le Bureau de Développement, vous serez invité à vous présenter, le dernier mardi de chaque mois de 14heures à 16heures, afin de poser vos éventuelles questions.

Il est impératif d'obtenir par avance un rendez-vous par courrier électronique ou par téléphone. Dans le cas contraire, vous ne seriez pas inscrit sur la liste d'accès et par conséquent pas autorisé à entrer dans l'enceinte de l'Ambassade.

Adresse E-mail: sshlome@state.gov

Téléphone: 22 61 54 70 (Heures d'appel : Lundi et Jeudi de 10h à 12h).